

COMMUNIQUÉ

1^{er} février 2022

« Les lanceurs d'alerte ne seront plus seuls »

La coalition de 36 associations et syndicats réunie par la Maison des Lanceurs d'Alerte **se félicite des avancées majeures pour la protection des lanceurs** d'alerte adoptées aujourd'hui par la commission mixte paritaire.

Un signal fort est ainsi donné en faveur de la vigilance citoyenne.

En effet, ce mardi 1^{er} février, députés et sénateurs ont trouvé un accord qui rétablit l'essentiel des avancées adoptées en novembre par l'Assemblée nationale.

Ils se sont ainsi accordés pour donner la possibilité aux associations et syndicats de devenir "facilitateurs d'alerte" et bénéficier de la protection accordée aux lanceurs d'alerte.

Les provisions pour frais de justice accordées aux lanceurs d'alerte ne pourront leur être retirées, même s'ils n'obtiennent pas gain de cause.

Autre exemple : le texte acte l'élargissement des possibilités accordées aux lanceurs d'alerte de divulguer leurs informations à la presse.

Enfin, la loi met fin, conformément aux dispositions de la directive européenne, à l'obligation pour les lanceurs d'alerte de saisir leur employeur en premier lieu avant d'envisager la saisine d'une autorité et impose à ces dernières un délai de réponse. Le processus s'en trouve fluidifié et clarifié.

La coalition salue par ailleurs l'esprit de concertation déployé tout au long du processus d'élaboration de cette loi. Nos propositions ont été entendues et nous nous félicitons du **sens de l'écoute et du dialogue** dont ont fait preuve le rapporteur et les parlementaires.

Néanmoins, nos organisations tiennent à rappeler qu'**elles resteront vigilantes quant aux suites données à ce texte** pour qu'il soit effectivement protecteur pour les lanceurs d'alerte. Nous continuerons à porter à l'avenir des revendications novatrices et notamment celle d'un fonds de soutien financier qui serait un dispositif inédit en Europe et dans le monde.

COMMUNIQUÉ

Liste des organisations mobilisées

Maison des Lanceurs d'Alerte
Amis de la Terre France
Anticor
APESAC
Association E3M
Attac
BLOOM
CFDT Cadres
CFDT Journalistes
Collectif des Associations Citoyennes
Foodwatch
France Nature Environnement
FSU
Génération Futures
Greenpeace France
Inf'OGM
Informers n'est pas un délit
Institut Veblen
L214
Ligue des droits de l'Homme
Ma Zone Contrôlée
Nothing2Hide
One Voice
Réseau Sortir du nucléaire
Réseau Santé Environnement
Ritimo
Sciences citoyennes
Sherpa
Solidaires Finances Publiques
Syndicat de la Magistrature
Syndicat National des Journalistes
Syndicat National des Journalistes - CGT
The Signals Network
Transparency International France
Ugict CGT
Union syndicale Solidaires

